

BULLETIN COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

Avril 2018

N° 244



OUVERTURE de la Mairie :

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - fax : 03 88 94 68 09 - messagerie : neewiller@wanadoo.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de M. le Maire : lundi de 17h00 à 19h00 et de l'adjointe : jeudi de 10h00 à 11h00



Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Alors que la France entière accélère le rythme des préparations pour commémorer le centième anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, notre commune est à l'heure de la Seconde Guerre mondiale et plus précisément à celle du 1^{er} septembre 1939, jour de l'évacuation. En effet, il y a 79 ans, notre village a connu, comme beaucoup d'autres villages d'Alsace, des heures sombres et inquiétantes. Les habitants ont été confrontés à la misère, à la souffrance et au dépaysement. La longue route qui devait les mener loin des frontières était synonyme de cauchemar. La destination restait une inconnue. Et pourtant, quelque part en France on les attendait. Le destin voulu que ce soit dans le Limousin. L'acheminement par le Tortillard vers l'arrondissement de Bellac laissa pressentir la fin d'un périple voyage. L'arrivée au bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles apaisa l'angoisse des évacués. C'était le départ de cinq ans de vie commune. Aussi, du 10 au 13 mai prochain, notre village accueillera une importante délégation de ce bourg de la Haute Vienne. Un bourg qui a su se mobiliser à l'arrivée des réfugiés de Néewiller et de Scheibenhard. Un bourg qui a pu se transcender au vu des multiples problèmes qui ont surgi : compréhension linguistique, surpopulation, hébergement, restauration, scolarisation et bien d'autres encore. Un bourg qui, aujourd'hui, ne peut et ne doit nous laisser indifférent.

Afin de sceller cette longue amitié, mais également pour sensibiliser nos jeunes générations, nos deux conseils municipaux avaient émis le souhait, lors d'une réunion exceptionnelle qui s'était tenue le 16 juillet 2000, en mairie de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, de donner naissance à un jumelage. C'est ainsi, que nos deux communes ont signé la charte du jumelage le dimanche 12 mai 2002 à Néewiller en présence de François Loos, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de notre conseiller général d'alors, Jean-Michel Fetsch.

La rencontre 2006, fut marquée par la journée du samedi 27 mai. Ce jour-là, la place de la mairie fut inaugurée "Place de Saint-Sulpice-Les-Feuilles". Une Alsacienne et une Limousine y prirent place afin de nous raconter leur histoire commune.

Afin de partager cette belle histoire, la rencontre 2018, la 19^{ème} en date, n'est pas uniquement réservée aux familles qui accueillent. Ainsi, les soirées « Tarte flambée » et « Choucroute » des 10 et 11 mai sont ouvertes à toute la population. Les réservations peuvent être faites dès à présent en mairie.

D'autre part, nous vous convions le dimanche matin à la messe des Limousins qui sera suivie de la cérémonie de l'Armistice, avec dépôts de gerbes, avant de nous retrouver autour du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

En attendant, n'hésitez pas à prendre l'attache de notre secrétariat pour vous inscrire, si ce n'est déjà fait, ou pour nous demander tout renseignement qui vous semble encore utile. Une réunion d'information sera organisée pour les personnes qui accueillent nos hôtes limousins.

Ainsi, cette rencontre devrait être celle de toute la population Néewilleroises. Soyons dignes de nos invités et apportons leurs ce qu'ils ont sût offrir à nos grands-parents, parents ou à nous même, il y a 79 ans déjà : l'hospitalité et l'amitié.

En attendant, je m'associe à mon conseil municipal pour vous souhaiter à toutes et tous de Joyeuses Fêtes de Pâques.

Benoît Baumann

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2018

Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme LICHTEBLAU Monique comme secrétaire de séance.

Eclairage Public Impasse des Lys – Fonds de concours

Vu la délibération de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin en date du 20 février 2014 instaurant un fonds de concours à hauteur de 30 % du déficit d'investissement dans le cadre de l'installation d'éclairage public,

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'accepter le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin dans le cadre de l'installation d'un foyer lumineux dans l'impasse des lys pour un montant TTC de 5 347,42 €, à hauteur de 30 % du montant restant à la charge de la commune,

Informe la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin que ce montant sera de 1 341,07 €.

Décompte des charges 2017 des locataires

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les décomptes des charges des logements pour 2017

Désignation d'un membre pour présenter le compte administratif 2017 de la commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité Mme LICHTEBLAU Monique pour présenter le compte administratif de la commune de l'exercice 2017.

Compte administratif 2017 et restes à réaliser

Conformément aux articles L 181-7 et R 81-2 du code des communes, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme LICHTEBLAU Monique désignée pour présenter le compte administratif, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 de la commune qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 293 609,40 €

Recettes de fonctionnement : 423 409,88 €

Dépenses d'investissement : 109 718,32 €

Recettes d'investissement : 63 396,68 €

Et vote les restes à réaliser en section d'investissement comme suit :

Dépenses : 45 420 €

Recettes : 28 635 €

Affectation du résultat 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants : Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2017	42 424,03 €
Résultats antérieurs reportés	87 376,45 €
Résultats à affecter	129 800,48 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-46 321,64 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 16 785,00 €
Besoin de financement	63 106,64 €
Affectation	129 800,48 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	63 106,64 €
Report en fonctionnement R002	66 693,84 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2017 pour affectation	129 800,48 €
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (c/1068)	63 106,64 €
Solde disponible affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) compte-tenu du déficit des restes à réaliser	66 693,84 €
Déficit d'investissement au c/001	46 321,64 €

Adopté à l'unanimité

Compte de gestion 2017

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2017 de la commune, édité par le Trésorier de Lauterbourg.

Avenant à la convention initiale pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du 23/02/2010

Vu la délibération du 18/08/2015

Vu la convention signée avec l'Etat relative à la télétransmission des actes « délibérations et arrêtés » le 24/03/2010

Vu l'avenant à la convention signé avec l'Etat relatif à la télétransmission des actes budgétaires le 2/10/2015

Considérant l'obligation de dématérialisation complète à partir du 1^{er} octobre 2018, qui s'appliquera à l'ensemble des procédures de passation des marchés publics,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal de Néewiller/L, après avoir délibéré,

décide de procéder à la télétransmission des marchés publics

autorise le maire à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture du Bas-Rhin, représentant de l'Etat à cet effet.

autorise le maire à signer le contrat d'adhésion aux services CDC FAST pour la télétransmission des marchés publics soumis au contrôle de légalité

Adopté à l'unanimité

Accueil des hôtes de Saint-Sulpice-les-Feuilles

Dans le cadre du jumelage entre notre commune et celle de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'organiser une rencontre du 10 mai au 13 mai 2018, et de prendre en charge :

- le petit déjeuner du premier jour
- la soirée tarte flambée
- l'animation de la soirée tarte flambée
- le bus pour la visite de la Villa METEOR à Hochfelden
- les entrées de la Villa METEOR
- la soirée choucroute
- l'animation de la soirée choucroute, par l'Harmonie de Lauterbourg
- un dépôt de gerbe
- le verre de l'amitié

La commune se charge entre autres :

- des réceptions et repas
- des animations musicales
- de l'organisation

Il sera demandé une participation financière pour les participants locaux, selon les critères suivants :

Cartes pour les manifestations :

pour les personnes hébergeant des hôtes :

Petit-déjeuner et soirée tarte flambée du 10 mai 2018 (boissons comprises) :

Adulte = 5 € Enfant jusqu'à 12 ans révolus = 2,5 €

Soirée choucroute du 11 mai 2018 (boissons comprises)

Adulte = 8 € Enfant jusqu'à 12 ans révolus = 4 €

pour les personnes n'hébergeant pas d'hôtes :

Petit-déjeuner et soirée tarte flambée du 10 mai 2018 (boissons comprises) :

Adulte = 10 € Enfant jusqu'à 12 ans = 5 €

Soirée choucroute du 11 mai 2018 (boissons comprises)

Adulte = 16 € Enfant jusqu'à 12 ans révolus = 8 €

Visite Villa Météor

Pour les familles hébergeant des hôtes : gratuit

Pour les familles non hébergeant : adulte et enfant au prix de l'entrée

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

La création d'un emploi permanent d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet, à raison de 23 h 30, à compter du 1^{er} avril 2018 pour les fonctions d'agent administratif.

Acceptation de chèque

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter le chèque de 9 588 € de l'assurance GROUPAMA pour le remboursement du sinistre du plafond tendu de l'église (application des déductions de franchise de 279 € et de vétusté de 2 571 €)

Droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre des délégations qu'il lui a consenties, notamment en matière de Droit de Préemption Urbain, il n'a pas préempté pour le terrain

Section 1 Parcelle 13 - 28 Rue de Niederlauterbach

Section 2 Parcelle 311/8 – 8 Rue des anémones

La mairie sera fermée exceptionnellement le lundi 30 avril 2018. Merci pour votre compréhension



L'ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE



Réunion publique Très Haut Débit Fibre

Le Jeudi 12 Avril 2018 à 18h30

Salle polyvalente

**2, place de l'ancienne gare
à SCHEIBENHARD**



Avec le soutien de :



Commémoration du 8 mai 2018

En raison de la visite de nos amis de Saint Sulpice les Feuilles, la cérémonie du 8 mai est reportée au dimanche 13 mai pour une commémoration commune.



RENCONTRE NEEWILLER - SAINT SULPICE LES FEUILLES DU 10 AU 13 MAI 2018

JEUDI 10 mai

Arrivée prévu à 8h, petit déjeuner

VENDREDI 11 mai

Répartition dans les familles d'accueil
A partir de 19h Soirée Tarte Flambée

Départ à 8h30 pour une visite guidée chez Météor
A partir de 19h soirée choucroute animée par

Animée par Carlos

L'Harmonie de Lauterbourg

SAMEDI 12 mai

Journée libre

A 15h30 promenade sur
les Hauts de Néewiller/L



DIMANCHE 13 mai

Messe à 9h suivie de la Cérémonie du 8 mai et dépôt de gerbes

Verre de l'amitié

16h Réunion des Conseils Municipaux

17h Retour des invités

Tarifs : Jeudi 10/05 : Petit déjeuner et Soirée Tartes Flambées :

Hébergeant : adulte : 5€ - enfants ->12 ans : 2.50 € - **Non-hébergeant** : adulte : 10€ - enfants -> 12ans : 5€

Vendredi 11/05 : Soirée choucroute animée par les « Joyeux Lurons » :

Hébergeant : adulte : 8€ - enfants -> 12ans : 4€ - **Non-hébergeant** : adulte : 16€ - enfants -> 12ans : 8€

Les tarifs comprennent les boissons

Pour toutes les personnes qui souhaitent participer à ces soirées avec nos amis de St Sulpice les Feuilles, vous pouvez dès à présent passer à la mairie pour réserver vos cartes, vous avez jusqu'au 26 avril 2018.

HEUREUX ANNIVERSAIRE

Mme SCHMITT Jeanne 70 ans le 07/04

M. WEBER André 73 ans le 18/04

M. BLONDEL Michel 70 ans le 21/04

M. FOELLER Georges 86 ans le 23/04

Mme HEINTZ Frieda 89 ans le 25/04

Mme LAURENCE Jacqueline 92 ans le 28/04

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.



DECES

Mme Elise DECK est décédée le 9 mars 2018 à Strasbourg dans sa 92ème année.



HARAS DE LA NEE

Concours de saut d'obstacles (CSO) National Pro - AMA - Jeunes Chevaux
Du vendredi 6 au dimanche 8 avril 2018



SAMEDI 07 AVRIL 2018 à 20h: Concert de l'Orchestre Harmonie de Beinheim à Lauterbourg

à la salle polyvalente de la Lauter avec la participation de l'Ensemble Musical de Mertzwiller

Organisé par l'amicale pour le Don de Sang de Lauterbourg

Petite restauration sur place

Entrée libre / Plateau à la sortie

Les bénéfices du concert seront reversés à l'Amicale pour le Don de Sang

DON DU SANG

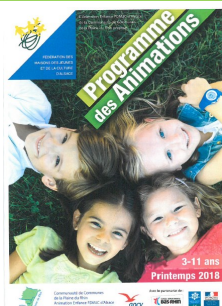
Mercredi 18 avril 2018 de 16h30 à 19h30

à la salle polyvalente de la Lauter

Spécial 'Challenge Associations'

L'Association qui se présentera avec le plus de membres, en tenue sportive, sera récompensée.

Collation proposée : gyros, tzatziki et potatoes, dessert et café.



L'Animation Enfance FDMJC d'Alsace de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin propose différentes activités pour les 3-11 ans pendant les vacances de printemps.

Le programme des animations du 23 au 04 mai 2018 est disponible à la mairie.

Caroline DEUBEL-Animatrice Coordinatrice Enfance Jeunesse

06 30 71 51 86 ou 03 88 72 11 92 caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr

www.animation-fdmjcsace-ccpr.com

Facebook : Animation Enfance-Jeunesse PlaineduRhin



Avec le partenariat de :



L'Espace Partagé

Venez nous rencontrer, nous sommes ouvert !
Treffen Sie uns, wir haben geöffnet!

Journées Portes Ouvertes Tag der offenen Tür

13.04.2018

Inauguration à Einweihung um

18:00

Rendez-vous Treffpunkt

mairie de Néewiller-près-Lauterbourg

un espace associatif de coworking | eingetragener Verein für Coworking
www.lespacepartage.fr | lespacepartage@gmail.com | 0033652364530

La F.D.M.J.C. (Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace), dans le cadre d'une délégation de service public avec la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, recrute :

un animateur périscolaire et de loisirs (H/F) au nouveau périscolaire de Niederlauterbach

Contrat : à durée déterminée du 29 août 2018 au 31 août 2019

Envoyer lettre de motivation et C.V. détaillé avant le 6 avril 2018 à

F.D.M.J.C. d'Alsace, à l'attention de Caroline DEUBEL

8, rue du Maire François Nuss - 67 118 GEISPOLSHHEIM

ou par email à caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr

DIMANCHE 15 AVRIL à Buhl - « Balade nature et petits plats du terroir »

A Buhl, des petits ruisseaux, des bosquets et des vergers s'entremêlent entre les prés et les champs dans lesquels la biodiversité s'exprime. Grâce à leur œil de naturaliste, les animateurs de la Maison de la Nature vous feront découvrir les petits trésors de Buhl. Puis, un repas du restaurant « A l'Agneau » (Seltz) vous sera servi pour terminer la balade en beauté.

Au menu : Boulettes de viande, son riz et sa sauce blanche, Charlotte aux fraises

Le lieu de RDV vous sera communiqué à l'inscription obligatoire (avant le 6 avril) à l'Office du tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg.

Tarifs : 15€/ adulte et 8€/ enfant jusqu'à 12 ans. Renseignements et inscription à l'Office du tourisme Pays de Seltz-Lauterbourg au 03.88.05.59.79



EXPOSITION DE PEINTURES :

D. Mochel à l'office de tourisme SELTZ
du 15 avril au 21 mai 2018.

Danny Mochel, artiste peintre dessinateur originaire de Roeschwoog, expose une cinquantaine d'œuvres. Des dessins en noir et blanc et en sépia, feront l'objet de cette rencontre. Des portraits et des paysages animaliers exécutés au crayon constituent une palette assez impressionnante avec bien entendu des huiles ou un hommage au indiens des plaines s'impose.



Un clin d'œil à notre Alsace bien aimée complètera cette exposition. Exposition visible du lundi au vendredi de 14h à 17h. Présence de l'artiste tous les dimanches ainsi que les jours fériés de 15h à 18h.

DES VISITES DANS LA CLASSE DE GS-CP

Le Grand Maître du Monde des Petits nous a donné un défi :

« prouvez que vous êtes des hommes en m'expliquant ce que doit manger un humain. »

En classe, nous avons alors construit la fleur des aliments pour identifier ce que nous mangeons. Puis le mardi, 20 février, **l'infirmière scolaire**, Mme. Diebolt-Muller Christine est venue nous aider à mieux comprendre comment manger pour être en bonne santé.

Autour de 3 ateliers, nous avons découvert comment équilibrer nos repas de la journée en respectant la pyramide alimentaire.



La
préparation
de repas
équilibrés



Des jeux autour de
la pyramide
alimentaire.



Un jeu de société avec les
familles des aliments



Après avoir réalisé nos défis avec succès, le Grand Maître du monde des Petits nous a envoyé **la fée des dents** pour nous remercier. La fée des dents nous a appris à prendre soin de nos dents : en observant notre bouche, nos dents, en comprenant comment se forme une carie et en sachant bien se brosser les dents.



Rentrée 2018/2019 : Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2018/2019 concernant les élèves de petites section (nés en 2015) sont disponibles dans les mairies des deux villages dès le mois d'avril. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter les directrices du regroupement pédagogique.

Ecole de Néewiller : 03.88.54.61.79 / Mme VINCENTI

Ecole de Scheibenhart : 03.88.54.67.07 / Mme HAAR





LA VILLE DE LAUTERBOURG

Animée par une Chargée de prévention
Projet AnticipAge (subventionné par la
Conférence des Financeurs)

MARDI 10 AVRIL 2018 DE 18H A 20H
SALLE DE CONFERENCE -
SALLE POLYVALENTE DE LA LAUTER
ALLEE DES CYGNES
67630 LAUTERBOURG

Vous invite à une rencontre pour vous et vos proches

"ÇA S'APPREND DE VIEILLIR ?"

Activité physique - Sommeil - Alimentation...



Renseignements et inscriptions auprès de Sophie HOLLER :
03 88 94 80 18 - s.holler@mairie-lauterbourg.fr / Entrée libre



CLUB CINEMA LAUTERBOURG / Salle de conférence Cinéma / Prix d'entrée : Enfants : 4€ - Adultes : 5€

Samedi 7 avril 2018



17h : Le voyage de Ricky Animation de Toby Genkel - à partir de 3 ans / durée : 1h24
Ricky est orphelin. Recueilli par une famille de cigognes, il est persuadé d'en être une lui aussi. Seul problème : Ricky est un moineau... Alors, quand sa famille adoptive se prépare pour la grande migration d'automne vers l'Afrique, il doit affronter la réalité : aucun moineau n'est de taille à faire un si long voyage...



20h : Pentagon Papers Drame de Steven Spielberg avec Meryl Streep / durée : 1h57
Première femme directrice de la publication d'un grand journal américain, le Washington Post, Katharine Graham s'associe à son rédacteur en chef Ben Bradlee pour dévoiler un scandale d'Etat monumental et combler son retard par rapport au New York Times qui mène ses propres investigations...

Samedi 28 avril 2018



17h : Cro man Film d'animation de Nick Park - à partir de 6 ans / durée : 1h29
Préhistoire, quand les dinosaures et les mammoth parcouraient encore la terre. L'histoire d'un homme des cavernes courageux, Doug, et de son meilleur ami Crochon, qui s'unissent pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi.



20h : Les Tuches 3 Comédie de Olivier Baroux, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty / durée : 1h32
Jeff Tuche, se réjouit de l'arrivée du TGV dans son cher village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolles. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. Sans réponse de l'Elysée, Jeff ne voit plus qu'une seule solution pour se faire entendre : se présenter à l'élection présidentielle...

THÉÂTRE - Vendredi 13 avril 2018 à 20h00 - Salle communale de Siegen

Tout public à partir de 10 ans / Durée : 1h - L'Apprenti - Cie les Méridiens - Théâtre

Julien trouve son père absent. Il se cherche alors un père de substitution, quelqu'un qui pourrait l'accompagner et l'aimer pour ce qu'il est. De la fenêtre de son appartement, il observe les clients du café d'en face et choisit Pascal, l'amateur de mots croisés. Cet adulte maladroit sera-t-il le bon ?

La pièce se déroule sur une année, au gré des saisons et nous livre les instantanés de la relation qui se tisse entre Pascal et Julien. Treize scènes qui se présentent comme autant de photographies témoins d'une relation qui évolue pour repousser la frontière qui sépare le possible de l'impossible. Daniel Keene, avec cette pièce, apporte un éclairage nouveau, une délicate variation, sur la relation qui unit les pères et les fils.

Tarifs : plein: 9€, réduit : 7€ et 5,50€, VitaCulture : 5,50€, famille : 15€



Jeudi 5 avril de 18h à 20h au jardin Schramm, Beinheim/Gratuit. Soirée « CAFE AFTERWORK »

Le principe ? Des moments conviviaux ouverts à tous où l'on se retrouve avec les différents publics liés de près ou de loin aux Sentiers : spectateurs, bénévoles, membres du conseil d'administration, institutions partenaires, etc... dans le but d'échanges sur une thématique ou un sujet touchant nos actions.

Toutes les informations sur notre site : www.surlessentiersduthatre.com / 03.88.72.09.83

sentiers.contact@gmail.com. Association sur les Sentiers du Théâtre 3, rue principale 67930 Beinheim

NUMEROS D'URGENCE



SAMU 15

Médecin: 03 69 55 33 33

POMPIERS 18

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

POLICE SECOURS 17

03 88 07 12 89 à Mothern

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Numéro d'urgence européen 112

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / philippepons67@sfr.fr

Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

Pharmacies de garde - Mois d'avril



Dimanche 1er Avril : Ph. Nowak Deiss - SELTZ

Lundi 02/04 : Ph. Cantonale - SOULTZ SOUS FÔRETS

Samedi 07/04 : Ph. de Lembach - LEMBACH

Dimanche 08/04 : Ph. Geissert - HATTEN

Samedi 14/04 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG

Dimanche 15/04 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN

Samedi 21/04 : Ph. de Seebach - SEEBACH

Dimanche 22/04 : Ph. de Lembach - LEMBACH

Samedi 28/04 : Ph. de l'Europe - WISSEMBOURG

Dimanche 29/04 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG

VANDALISME

Samedi le 24 mars 2018 en soirée, un acte de vandalisme a été commis par des jeunes à la chapelle.



Pour information :

Coût des travaux de rénovation des divers éléments grès des Vosges, réalisés récemment : 4700 € TTC.



A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. Bureau et siège Social : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,
Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

Architecte Urbaniste Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Bitz Ramonage 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bitzalexandre@gmail.com
permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Centres médico-sociaux : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg
26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CARSAT à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Conciliateurs de justice Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

Com.Com de la Plaine du Rhin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.



Déchetterie Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-17h30

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /

adresse mail : sip-sie.wissembourg@dgifp.finances.gouv.fr

Infobest Pamina 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Mairie de Lauterbourg : du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h15 à 11h30 (pour les cartes d'identités + passeports).

Office du tourisme : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h, et le samedi de 9h30-12h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1^{ère} Armée, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach du lundi au vendredi 14h00-18h00.

PLU : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

Trésorerie Seltz ouvert lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

Urgences: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09